

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

UNIVERSITÉ JOSEPH KI-ZERBO

PRÉSIDENTE

03 BP 7021 Ouagadougou 03
Tél. (226) 25 30 70 64/65
Fax : (226) 25 30 72 42



DSI
BURKINA FASO
La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons

Ouagadougou, le 09 JUIL 2026

N°2026 000186 /MESRI/SG/UJKZ/P

COMMUNIQUÉ

Le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO porte à la connaissance du public qu'il est ouvert pour la rentrée académique 2026-2027, au sein de l'Institut de Génie de l'Environnement et du Développement Durable (IGEDD), un test de recrutement d'étudiants en Licence et Master dans les filières de formation ci-dessous :

1) FORMATIONS ET DIPLÔMES

LICENCE PROFESSIONNELLE

Licence professionnelle en Génie de l'Environnement avec deux (02) spécialités :

- *Technologies de l'Eau et Assainissement (TEA) ;*
- *Gestion des Pollutions et Aménagement du Territoire (GPAT).*

Durée de la formation : un (01) an, soit deux (02) semestres dans le système Licence–Master–Doctorat (LMD) en vigueur dans les IESR publiques du Burkina Faso.

Nombre de places prévues : Trente (30) par spécialité.

MASTER PROFESSIONNEL / RECHERCHE

- Master professionnel en Santé - Sécurité - Environnement
spécialité : Management Qualité - Sécurité - Environnement (MQSE) ;
- Master professionnel en Gestion des Catastrophes et Santé Publique
spécialité : Territoire - Environnement - Santé (TES) ;
- Master professionnel et Recherche en Eau - Énergie - Environnement
spécialité : Technologies de l'Eau et Assainissement (TEA) ;
- Master professionnel et recherche en Eau - Énergie - Environnement
spécialité : Énergie et Énergies renouvelables (EER) ;

Durée de la formation : deux (2) ans, soit quatre (04) semestres dans le système Licence–Master–Doctorat (LMD) en vigueur dans les IESR publiques du Burkina Faso.

Nombre de places prévues : Trente (30) pour la filière EER, et cinquante (50) pour les filières MQSE, TES et TEA.

2) CONDITIONS DE CANDIDATURE

Formation	Conditions
Licence professionnelle en Génie de l'environnement	• Être titulaire du diplôme de Baccalauréat ; • Être titulaire du DEUG A ou B, d'un DUT/BTS en sciences de l'environnement ou d'un diplôme jugé équivalent par les services techniques du Ministère en charge de l'enseignement supérieur, ou avoir validé le niveau L₂ en Sciences et Technologies ou au moins les deux premières années de sciences agronomiques, génie civil ou de géographie.
Master MQSE	Être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau Bac+3 minimum en Sciences et Technologies (Mathématiques, Physique, Chimie, Biologie, Géologie, Agroalimentaire), en Sciences de l'Ingénieur (eau et environnement, mines, génie civil), en Sciences de la Santé, en Sciences sociales (Géographie), en Économie de l'environnement ou d'un diplôme jugé équivalent par les services techniques du Ministère en charge de l'enseignement supérieur.
Master TES	Être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau Bac+3 minimum en Sciences et Technologies (Mathématiques, Physique, Chimie, Biologie, Géologie), en Sciences de l'ingénieur (eau et environnement, mines, génie civil), en Sciences de la santé, en Sciences sociales (Géographie) ou d'un diplôme jugé équivalent par les services techniques du Ministère en charge de l'enseignement supérieur.
Master EER	Être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau Bac+3 minimum en Physique, en Génie énergétique, en Génie des procédés (Technologies solaires et appliquées, froid et climatisation) ou d'un diplôme jugé équivalent par les services techniques du Ministère en charge de l'enseignement supérieur.
Master TEA	Être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau Bac+3 minimum en Sciences et Technologies (Physique, Chimie, Biologie, Géologie, Agroalimentaire), en Sciences de l'ingénieur (eau et environnement, génie civil), en Sciences sociales (Géographie) ou d'un diplôme jugé équivalent par les services techniques du Ministère en charge de l'enseignement supérieur.

N.B. : Les diplômes présentés dans le dossier de candidature doivent provenir d'une université publique membre du CAMES ou d'une institution privée d'enseignement supérieur reconnue par l'État et membre du CAMES. Ces diplômes doivent être reconnus par le PRED/CAMES pour les institutions privées d'enseignement supérieur. Par ailleurs, les candidats doivent être titulaires d'un Baccalauréat scientifique (séries C, D, E, F) ou d'un Baccalauréat professionnel en Agriculture.

3) COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

- ☐ le formulaire de candidature dûment complété à télécharger sur le site www.campusfaso.bf ou sur www.igedd.net ;
- ☐ une lettre d'une page maximum indiquant les motivations du candidat ainsi que son projet professionnel ;
- ☐ un Curriculum Vitae complet signé avec photo claire et visible ;
- ☐ une copie légalisée du diplôme du baccalauréat ;
- ☐ une copie légalisée des diplômes justifiant le niveau d'études ;
- ☐ le programme précis des enseignements suivis antérieurement (matières, volumes horaires, etc.) pour les candidats titulaires d'un diplôme étranger ;
- ☐ les copies légalisées des relevés de notes de chaque année d'études accomplies dans l'enseignement supérieur ;
- ☐ une copie légalisée de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité ;

- ☐ une lettre d'appréciation d'un enseignant du supérieur (pour les candidats en formation initiale) ou d'un supérieur hiérarchique de haut niveau (pour les candidats en formation continue) sur imprimés joints ;
- ☐ un justificatif de l'activité professionnelle pour les candidats salariés et cursus pour les non-salariés.
- ☐ une fiche d'engagement de paiement des frais d'inscription et de formation dûment renseignée comportant les références d'un garant cosignataire et visé par l'autorité compétente.
- ☐ le projet de recherche ou le projet professionnel envisagé dans le cadre du Master.

4) MODALITÉS D'ACCÈS

La soumission des dossiers de candidature se fera en ligne sur la plateforme CAMPUSFASO (<https://www.campusfaso.bf/formations/candidature>) du **15 juillet au 05 Septembre 2026 à 23H59 GMT**. A cet effet, chaque candidat doit se rendre sur le site : <https://www.campusfaso.bf> dans la rubrique candidature en vue de créer :

- un compte sur la plateforme pour obtenir un identifiant national d'étudiant (INE) ;
- son dossier sur la plateforme et l'y déposer.

La validation de la demande de candidature est conditionnée par le paiement des frais d'examen de dossiers qui s'élèvent à **quinze mille cinq cent (15 500) Francs CFA** payables via les méthodes acceptables et approuvées par la plateforme **CAMPUSFASO**.

Le concours de recrutement se déroulera selon le calendrier suivant :

- **05 septembre 2026** : publication par affichage à l'IGEDD de la liste des candidats présélectionnés pour l'entretien de recrutement et affichage du programme de déroulement des entretiens ;
- **9 au 12 septembre 2026** : entretiens de recrutement à l'IGEDD et au Laboratoire de Physique et de Chimie de l'Environnement (LPCE) ;
- **15 septembre 2026** : publication de la liste des candidats autorisés à s'inscrire à partir de 17 heures ;
- **1^{er} octobre 2026** : début effectif des cours.

5) FRAIS D'INSCRIPTION ET DE FORMATION

L'accès aux formations par les candidats sélectionnés est conditionné par le paiement de frais d'inscription et de frais de formation/laboratoire.

Frais	Ressortissants de la zone UEMOA	Ressortissants hors zone UEMOA
	Régime « unique »	
Inscription	50 000 FCFA/an	250 000 FCFA/an
Formation / Laboratoire	500 000 FCFA/an	500 000 FCFA/an
Date de versements des frais de formation et/ou droits d'inscription	1) Versement unique : du lundi 21 septembre 2026 au mardi 29 septembre 2026 2) 1 ^{er} versement : du lundi 21 septembre 2026 au mardi 29 septembre 2026 : 250 000 FCFA 3) 2 ^{ème} versement : du lundi 19 octobre 2026 au vendredi 30 octobre 2026 : 250 000 FCFA	

NB : Délais obligatoires à respecter, la direction se réserve le droit de supprimer de la liste des étudiants recrutés tous ceux qui ne s'acquitteraient pas desdits paiements

Pour toute information complémentaire, contacter le secrétariat de la direction de l'IGEDD.

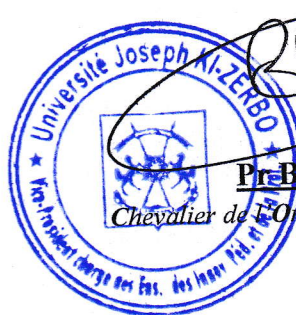
Tél. : +226 78 38 90 54 / +226 52 64 48 36

E-mail : contact@igedd.net

**Pour le Président et P/D, le Vice-Président
chargé des Enseignements, des Innovations
pédagogiques et de la Professionnalisation**

Ampliation :

- VP/EIP
- DAOI
- DAF
- DCMEF
- AC
- IGEDD



Pr. Balé BAYALA

Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques